## Measuring the Effect of Consumption Tax on Inequality

Alessandro Bordoli (2016)

LIS acquires datasets with income, wealth, employment, and demographic data from many high- and middle-income countries.

Two databases, the Luxembourg Income Study Database (LIS) and the Luxembourg Wealth Study Database (LWS).

1. File identifiers and data information (including weights)
2. Household characteristics variables
3. Socio-demographic variables
4. Labour market variables
5. Flow variables (incomes, consumption and other flows)

Each LIS dataset is composed of two files, a **household level file (LIS H-file)** and an **individual level file (LIS P-file)**.

Three types of handling consumption taxes: implicit rates, statutory (estimated), statutory (imputed).

Data:

* OECD
  + Implicit Tax Rate --> ?
* Eurostat
  + Consumption Expenditure by Quintile
    - Mean consumption exp. By quintile
    - \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ by COICOP level
  + Distribution of Income by Quintile
  + Implicit Tax Rate --> aggregated taxes / aggregated domestic expenditure

## Qui paie les taxes indirectes en France ? Estimations à partir d’un modèle de microsimulation

Roy Dauvergne (2012)

* Travail empirique sur les taxes indirectes (TVA, accises, etc.) sur la France, sur les effets redistributifs et en particulier les effets des différentes réformes
* Travail sur l’enquête budget des familles (BDF) de l’INSEE, qui donne **la composition du panier ainsi que les revenus**
* En ce qui concerne le taux d’effort, réflexion intéressante sur le fait qu’il n’est peut-être pas forcément pertinent de comparer le total de TVA payé et le revenu net du ménage. En effet, en cas de choc négatif, par effet cliquet, le ménage va ajuster son épargne pour tenter de lisser sa consommation. Cela peut donc surestimer la consommation des ménages aux plus faibles revenus, et donc à surestimer la régressivité. Cette réflexion n’est à mon sens valable que s’il n’existe pas l’effet inverse (i.e. peu de modification de la consommation en cas de choc posifit). Une alternative pour éviter cet écueil est de comparer le total de TVA payée au montant de la consommation 🡪 cela ne va mesurer que l’effet « modification du panier » et plus l’effet « propension à consommer ». Une autre alternative enfin (peut-être moins grossière) consiste à comparer en fonction du revenu permanent.  
  🡪 **3 définitions de taux d’effort**
* Pour calculer une approximation du revenu permanent, on modélise un choc indépendant par rapport à un revenu régressé sur certains déterminants socio-démographiques sur les données en coupe (on n’a qu’une observation par cycle de vie)
* Partie III : des résultats par décile de consommation : en 2005 on observe une part des taxes dans la consommation constante 🡪 effet panier négligeable ?
* Deux dynamiques contradictoires dans l’effet panier : les taxes sur l’alcool et le tabac (fortement régressives), celles sur la restauration (régressives) et les taxes sur les produits de luxe (progressives) et les biens de 1re nécessité (progressives). La picture est encore différente si on inclut ou pas le loyer : si on inclut le loyer dans la consommation, on a l’impression que c’est + progressif